

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES

—

SESSION 2025

—

“SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES”

RAPPORT DE JURY

Table des matières

Statistiques de la session

Rapport de jury

1. Présentation générale du concours
2. L'épreuve écrite d'admissibilité
3. L'épreuve d'admission
4. Conclusion

Annexe : extraits de copies de l'épreuve écrite d'admissibilité

Statistiques de la session

Nombre de candidats inscrits au concours : 170

Nombre de candidats présents pour l'épreuve d'admissibilité : 166

Nombre de candidats admissibles et présents aux épreuves d'admission : 12

Rapport de jury

1. Présentation générale du concours

Le concours général des lycées et des métiers distingue les meilleurs élèves des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel. C'est un concours exigeant qui est un véritable prix d'excellence alliant capacités de réflexion et compétences liées à l'enseignement de spécialité et compétences transversales.

Les candidats composent sur des sujets conformes aux programmes officiels, mais les épreuves sont plus exigeantes et plus longues que celles du baccalauréat. Les sujets sont construits pour permettre aux candidats de témoigner de leur haut niveau de maîtrise des compétences que la formation vise à développer.

Les épreuves de sciences et techniques sanitaires et sociales (STSS) du concours général des lycées n'ont pas de format standardisé et peuvent évoluer en proposant des approches nouvelles.

Le concours se déroule de la façon suivante :

- une première épreuve d'admissibilité, d'une durée de 5 heures, au cours de laquelle les candidats composent dans les centres d'examen prévus dans leur académie ;
- une épreuve pratique d'admission, organisée dans un établissement scolaire. Pour la session 2025, cette épreuve a eu lieu au lycée de La Venise Verte de Niort.

La présentation du concours ainsi que des sujets et rapports de jury des sessions précédentes sont accessibles sur le site Eduscol :

Présentation du concours: <https://eduscol.education.fr/1455/presentation-du-concours-general-des-lycees-et-des-metiers>

Sujets et rapports de jury : <https://eduscol.education.fr/1443/sujets-et-rapports-de-jury-du-concours-general-des-lycees-et-des-metiers>

Pour une même session, l'ensemble des épreuves a une cohérence thématique. Cette année le jury a fait le choix de proposer aux candidats un questionnement autour de l'insertion sociale des populations éloignées de l'emploi.

2. L'épreuve écrite d'admissibilité

Le sujet proposé pour cette session portait sur les personnes éloignées de l'emploi. Il mobilisait les acquis des différents modules du programme de première et de terminale. Comme pour d'autres sessions, le sujet comportait plusieurs consignes dont certaines prenaient appui sur un corpus documentaire.

Le candidat était invité à expliquer la relation entre insertion sociale et emploi. Puis il devait caractériser la situation et les besoins sanitaires et sociaux des populations éloignées de l'emploi. Pour terminer, il devait commenter l'affirmation suivante : "Faciliter l'accès à l'emploi pour les publics durablement éloignés nécessite la mise en place de modes d'intervention conjuguant les approches sanitaires et sociales".

L'épreuve du concours général nécessite que les questionnements soient analysés afin d'en comprendre parfaitement le sens, d'élaborer un fil directeur à partir de la logique du sujet dans le but d'y apporter une réponse composée. Ainsi, avant la lecture des annexes, il est conseillé aux candidats de prendre un temps de réflexion sur le sens des questions posées, pour mobiliser leurs connaissances fondamentales afin qu'ils puissent développer un raisonnement judicieux et structuré.

Il est attendu que la production soit rédigée sous forme composée avec une introduction problématisée, un développement structuré et une conclusion amenant une ouverture du sujet. L'enrichissement des réponses par des apports personnels et/ou des connaissances complémentaires est valorisé.

Une expression écrite de qualité est attendue. Les meilleures copies ont su s'illustrer par une grande fluidité dans la construction de l'argumentation et son développement.

Le jury a ainsi apprécié :

- une mobilisation des connaissances des candidats au service de la réflexion ;
- une exploitation pertinente du corpus documentaire avec une sélection et une organisation des illustrations au service de l'argumentation, lorsque la consigne le nécessitait ;
- une réponse structurée amenant le lecteur à appréhender progressivement la

démarche du candidat, grâce à une articulation entre les données issues des annexes et les aspects théoriques issus de leurs connaissances ;

- les liens opérés entre les différentes parties de l'étude menée, révélant des qualités d'analyse et de mise en perspective : mise en évidence de l'influence de l'emploi sur l'insertion sociale, identification des caractéristiques du public et de ses besoins ainsi que la mise en évidence des modes d'intervention en réponse à ces besoins.

Enfin, le jury tient à féliciter les candidats qui ont su présenter une démonstration construite et une analyse fine du thème proposé. L'épreuve de cette année a permis de valoriser les candidats capables de faire preuve d'adaptabilité pour prendre du recul sur un sujet qui croisait différents champs de la formation.

Des extraits des meilleures copies sont proposés en annexe en fin de rapport.

Question 1 : “L’emploi, au-delà de l’apport de revenus, est un véritable facteur d’insertion sociale. Il permet aux individus de se réaliser pleinement et de contribuer activement à la société.” Expliquer la relation entre insertion sociale et emploi.

La mise en évidence de la relation entre emploi et l’insertion sociale était attendue, sous différents aspects. Cette question permettait d’apprécier les capacités des candidats à mobiliser certaines notions fondamentales nécessaires à leur démonstration.

Le jury attendait :

- une mobilisation pertinente des notions en lien avec la question, particulièrement : insertion sociale, bien-être, exclusion, cohésion sociale ;
- la mise en évidence des aspects positifs et négatifs liés à l’éloignement de l’emploi : salaire, protection sociale, lien social, estime de soi, appartenance à un groupe, ascension sociale, souffrance au travail, incapacité, maladie professionnelle, plafond de verre ...

Il s’agissait ainsi d’une démonstration structurée, sur comment et pourquoi l’emploi et l’insertion sociale sont liés, c’est-à-dire une explication construite, étayée et non une compilation d’idées ou de notions ou encore d’exemples.

Question 2 - Les personnes éloignées de l’emploi sont des publics en difficulté d’insertion, pas ou peu qualifiés, cumulant un certain nombre de difficultés et nécessitant des passerelles vers l’emploi. Caractériser la situation et les besoins sanitaires et sociaux des populations éloignées de l’emploi.

Le candidat devait, en s’appuyant sur ses connaissances et les annexes, caractériser la situation et les besoins des populations concernées à l’aide d’indicateurs démographiques, sanitaires et socio-économiques.

Cette question permettait d’apprécier les capacités à :

- exploiter des données chiffrées pour mettre en évidence les caractéristiques des populations éloignées de l’emploi ;
- identifier les freins rencontrés par les populations éloignées de l’emploi et déterminer les besoins en lien avec ces problématiques.

Le jury attendait :

- une mobilisation pertinente des notions en lien avec la question, particulièrement : indicateurs, besoins ;
- une identification des publics éloignés de l'emploi sur les caractéristiques liés au sexe, à l'âge, au niveau d'étude, à la situation matrimoniale, au handicap, au niveau socio-économique ;
- la mise en évidence des freins rencontrés par le public étudié et les besoins identifiés, liés au bien-être physique, mental et social.

Question 3 - Faciliter l'accès à l'emploi pour les publics durablement éloignés nécessite la mise en place de modes d'intervention conjuguant les approches sanitaires et sociales. Commenter.

Le candidat devait, en s'appuyant sur ses connaissances et les annexes, présenter l'articulation entre les besoins et les modes d'intervention analysés ainsi que la complémentarité de ces derniers.

Cette question permettait d'apprécier les capacités à mobiliser certaines notions fondamentales nécessaires à la démonstration: mode d'intervention en santé et en social (prévention, promotion, éducation à la santé, restauration, accompagnement social, développement social local et assistance), approches des politiques sociales (catégorielle, transversale, sectorielle).

Le jury attendait :

- une mobilisation des notions en lien avec la question, particulièrement : les modes d'intervention en santé et en social, les politiques sociales et de santé publique ;
- une articulation entre les besoins et les modes d'intervention ;
- l'identification des objectifs à atteindre ;
- la mise en valeur de la notion de transversalité, complémentarité et interdépendance ;
- l'identification de quelques acteurs et la coordination des acteurs.

Cette question permettait d'apprécier les capacités à repérer les différents modes d'intervention mis en œuvre et faire le lien entre les modes d'intervention et les besoins identifiés.

D'une manière globale, pour se préparer dans les meilleures conditions, le jury préconise :

- un entraînement des élèves à l'épreuve : celle-ci diffère de l'épreuve de Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales du baccalauréat et nécessite une mise en condition des candidats (gestion du temps, du corpus documentaire...). Il est conseillé aux candidats de prendre appui sur les rapports de jury des sessions précédentes.
- une grande rigueur sur la conduite de l'exercice et la production réalisée qui nécessite une réponse composée, regroupant l'ensemble des questions avec :
 - une introduction structurée et problématisée ;
 - une conclusion comportant une ouverture pertinente ;
 - des idées argumentées et illustrées, structurées, organisées en paragraphes, sous paragraphes. L'argument sert à expliquer l'idée, l'exemple, à illustrer l'argument. Idée(s), argument(s), exemple(s) doivent s'inscrire en cohérence avec la question posée ;
 - une utilisation des annexes comme ressources et non comme support intangible ou à paraphraser ;
 - une mobilisation des connaissances au service de la réflexion, la mise en lien des concepts entre eux, la capacité à les illustrer de manière concrète ;
 - une utilisation totale du temps imparti afin de produire une copie à hauteur du niveau attendu au concours ;
 - une qualité rédactionnelle : orthographe, grammaire, conjugaison et syntaxe irréprochables ;
 - une lecture attentive des consignes pour s'assurer d'en avoir clairement identifié la teneur.

D'une manière générale, le jury a apprécié les copies des candidats qui ont mené une analyse fine et structurée, notamment en reliant les notions de mode d'intervention avec celles de transversalité et de complémentarité des politiques publiques.

3. L'épreuve d'admission

L'épreuve d'admission porte sur une thématique en lien avec le sujet d'admissibilité, mais en diffère par les activités proposées aux candidats, la nature des productions attendues et les compétences évaluées.

Cette épreuve est composée d'une diversité de formats d'activité demandant de réelles capacités d'adaptation pour répondre aux différents questionnements dans un temps limité.

Le jury tient à préciser que les accès à des comptes personnels ne sont pas autorisés pour cette épreuve, ni l'utilisation d'intelligence artificielle générative. Les candidats doivent composer à partir des logiciels à disposition dans l'établissement d'accueil. Le jury tient à rappeler aux candidats que seuls les logiciels libres (open office, libre office) sont disponibles, c'est pourquoi il est important de s'entraîner à la manipulation de ces logiciels.

Le sujet d'admission proposé pour cette session 2025 portait sur l'analyse des caractéristiques socio-démographiques du département des Deux-Sèvres, la proposition d'enjeux prioritaires pour le territoire et la valorisation du projet "La Vélo école" porté par l'association Soligo 79.

L'épreuve comportait deux parties en lien avec les différences pôles du programme de sciences et techniques sanitaires et sociales.

Première partie de l'épreuve d'admission : réalisation numérique

À l'aide d'un corpus documentaire mis à disposition sur clé USB, le candidat devait caractériser la situation socio-démographique du département des Deux-Sèvres, produire un document numérique sous forme de graphiques et de commentaires et dégager et justifier au moins trois enjeux pour le territoire.

Cette partie s'inscrivait dans le cadre d'une démarche technologique par une mise en

situation des candidats avec utilisation d'un poste informatique.

Une vigilance était portée sur la qualité de l'extraction et de l'analyse de données pertinentes et significatives ainsi que la capacité à synthétiser cette analyse.

Les critères de qualité des productions des candidats ont été les suivants :

- la mise en évidence de données significatives, variées et contextualisées ;
 - une analyse comparative des données (département des Deux Sèvres / départements de la région / Nouvelle Aquitaine / France) ;
 - une identification et analyse des enjeux.
- une présentation graphique adaptée aux données et respectant les règles de mise en forme (titre, légende, unité, source, ...) ;

Le jury préconise fortement un entraînement régulier à la manipulation de bases de données afin d'acquérir la maîtrise des différents outils numériques (tableur, graphiques) en lien avec les connaissances en STSS (voir fiche éducol : <https://eduscol.education.fr/document/22954/download>)

Cette maîtrise est fondamentale pour l'épreuve d'admission.

Deuxième partie de l'épreuve d'admission : présentation orale

Soligo 79 est une plateforme de mobilité et chantier d'insertion.

Monsieur Reverdito, coordinateur départemental de la mobilité et accompagnateur socio-professionnel, a présenté les missions et actions de Soligo 79 aux candidats ainsi que leur projet : "La Vélo école"

A l'issue de cette intervention, les candidats ont dû répondre à la consigne : "Proposer une démarche de valorisation de ce projet."

Ils devaient prendre appui sur la présentation pour alimenter leur réflexion autour de la question posée. Cette année encore, les candidats disposaient d'un temps de préparation d'une heure suivie d'une prestation orale (5 minutes de soutenance et 10 minutes d'entretien) devant un jury en binôme.

La question avait pour objectif d'apprécier la capacité des candidats à identifier les éléments de la démarche de valorisation (les bénéfices du projet, les moyens, les objectifs, les publics ciblés, la planification).

Les candidats ne devaient pas résumer la présentation mais l'exploiter de manière pertinente. Cette exploitation impliquait une prise de notes durant l'intervention, sans connaître au préalable les consignes de cette deuxième partie du sujet d'admission.

L'épreuve orale avait pour objectif de permettre au candidat de montrer sa compréhension des spécificités d'une démarche de valorisation contextualisée.

Le jury préconise :

- une lecture attentive des consignes afin de bien cerner les attendus du sujet tant sur le contenu que sur la forme ;
- une prise de notes de qualité durant l'intervention du professionnel ;
- une exploitation judicieuse des éléments fournis par le professionnel au service de l'argumentation ;
- une gestion du temps efficiente ;
- dans le cadre de la prestation orale, une présentation structurée de la démarche, une expression dynamique et interactive, l'adoption d'une posture d'écoute et d'ouverture.

Il est essentiel de rappeler que la restitution des connaissances du programme, si précise soit-elle, mais sans lien avec le sujet, ne peut satisfaire.

Une argumentation non contextualisée ne répond pas à l'essence de la formation portée par l'enseignement de spécialité « Sciences et techniques sanitaires et sociales ». La connaissance sert à l'étude contextualisée, ouvrant à l'argumentation ancrée dans la réalité.

Le jury a apprécié la qualité de la préparation de certains candidats, l'engagement de tous, tout au long de cette journée intense, leur capacité à mobiliser les connaissances scientifiques et technologiques de la discipline sur l'ensemble des pôles du programme au service d'une problématique spécifique.

La participation active des candidats lors de l'intervention a montré leur intérêt et leurs capacités à se questionner. Le jury tient à féliciter l'ensemble des candidats admissibles pour leur investissement et la qualité de leurs prestations.

Plus spécifiquement, concernant la prestation orale, le jury a apprécié la gestion efficace

du temps, l'aisance, la posture adaptée des candidats : prise de parole, regard soutenu, gestion du stress.

La maîtrise des techniques d'exposé et d'entretien a permis aux candidats d'engager leur prestation au service de la réponse à la question et dans l'échange avec le jury.

Le jury tient à rappeler que la réussite à l'épreuve d'admission du concours général nécessite une ouverture culturelle, un esprit critique et, concernant les activités qui composent les épreuves de l'admission, une habitude à explorer des questions sanitaires et/ou sociales. Les activités demandées lors de l'admission demandent de prendre du recul et de se détacher des automatismes. Le concours général permet de mobiliser des acquis disciplinaires de haut niveau : extraction et traitement de données en temps contraint, maîtrise de l'outil informatique et logiciels de bureautique, conception d'une démarche, soutenance orale structurée.

Durant cette journée, il est fondamental de se projeter avec la concentration nécessaire à des activités variées, de s'adapter à un questionnement plus large qui diffère des approches habituelles du cycle terminal, de mobiliser les connaissances fondamentales afin de développer un raisonnement pertinent et structuré dans un cadre de maîtrise de la langue écrite et orale.

4. Conclusion

Le jury tient à remercier l'ensemble des candidats pour leur investissement dans cette épreuve d'excellence et leur intérêt pour la discipline sciences et techniques sanitaires et sociales.

Il tient à les féliciter pour la qualité de leur production, leur persévérance et leur engagement dans ce contexte particulier.

Le jury tient à remercier monsieur le Proviseur, du lycée de la Venise Verte à Niort, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, le service d'intendance ainsi que le personnel de la Région Nouvelle-Aquitaine qui a assuré la maintenance informatique. Grâce au concours de tous, l'accueil du jury et des candidats a eu lieu dans d'excellentes conditions.

Annexe : extraits sélectionnés dans les copies de l'épreuve écrite d'admissibilité

Question 1

“Nous allons constater que l'emploi participe à l'insertion sociale. A l'inverse, l'absence d'emploi entraîne des conséquences négatives sur les individus et notamment des facteurs de vulnérabilité qui se définissent comme des fragilités matérielles auxquelles est exposé un individu, une organisation, une société. En effet un des facteurs de vulnérabilité lié à l'absence d'un emploi est le manque de ressources financières et matérielles qui peuvent entraîner une situation de précarité qui correspond à l'absence d'une ou plusieurs sécurité (emploi, logement, liens familiaux, ressources financières) permettant aux individus (et aux familles) d'assumer leurs obligations et d'exercer leurs droits fondamentaux.”

Question 2

“Selon la pyramide des besoins de Maslow, les besoins sont essentiels à la santé des individus. Les personnes éloignées de l'emploi ont un besoin d'appartenance fragilisé par l'emploi et par la rupture des liens sociaux. Le besoin d'estime de soi est notamment fragilisé par la réalisation de projets qui n'aboutissent pas ou par le simple dénigrement de soi-même en étant dans une situation de fragilité sociale.”

“Le profil d'une personne sans emploi est influencé par des déterminants c'est-à-dire des événements qui vont influencer le bien-être physique, mental et social d'un individu, de manière positive ou négative, directe ou indirecte, individuellement ou collectivement. Concernant les personnes sans emploi, on observe que des déterminants biologiques interviennent. Il s'agit d'éléments propres à l'individu comme l'âge ou le sexe. Ici, on observe clairement que les femmes ont un profil défavorable à l'emploi. En effet, 62 % des femmes sont accompagnées afin de se rapprocher du marché du travail et espérer trouver un emploi durable. De plus, en 2024, plus de 50 % des femmes étaient au chômage et 65 % touchaient le Revenu de solidarité active (RSA).”

Question 3

“Une politique publique est l'ensemble des moyens mis en œuvre par les autorités publiques afin d'atteindre des objectifs dans différents domaines de la société : la santé, le logement, l'éducation, le travail Les moyens utilisables sont des textes juridiques, des moyens financiers, des moyens organisationnels et des dispositifs. »

« Les besoins sont à la fois sanitaires et sociaux. Pour cela il existe des politiques transversales qui permettent d'agir sur différents domaines de la société”.

“Au niveau local des modes d’intervention sociale sont mis en place dans une approche transversale des politiques sociales notamment à travers l’accompagnement social qui est issu d’une démarche volontaire et s’appuyant ou non sur une base contractuelle. Elle permet la rencontre entre une personne faisant face à des difficultés sociales et un travailleur social. La personne est actrice en utilisant ses compétences et les ressources extérieures.”